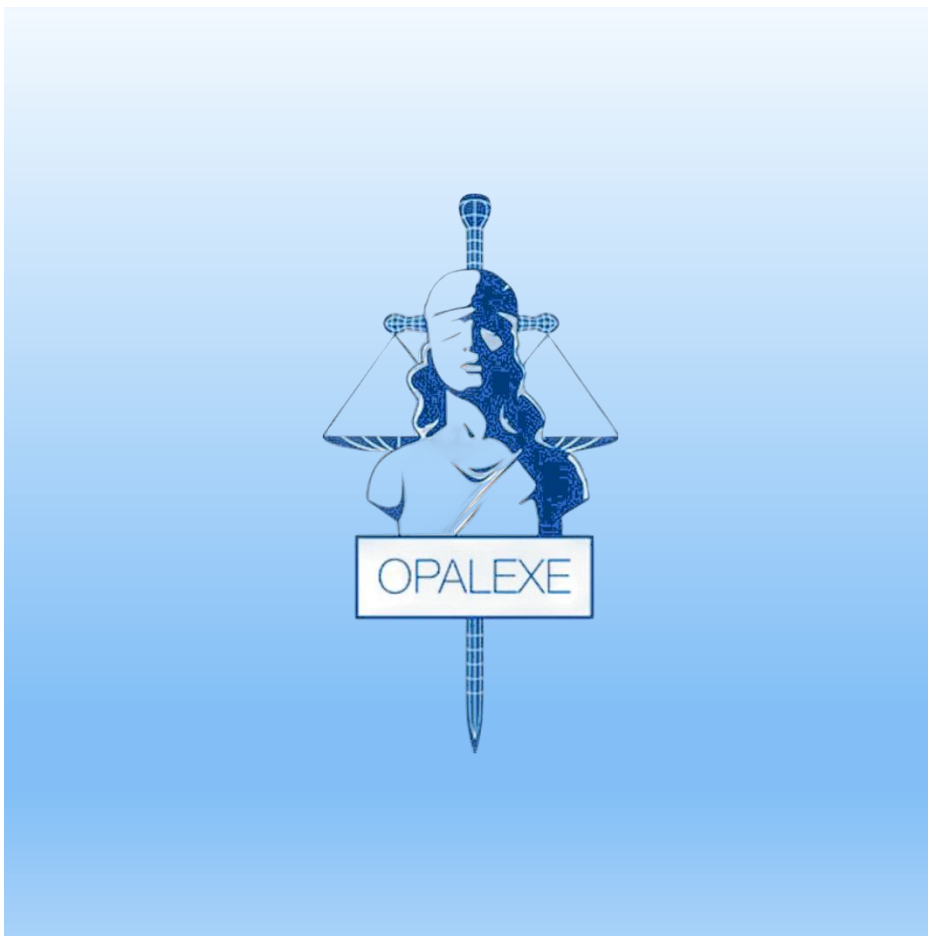


OPALEXE

Procédure civile – Expertise judiciaire

Release Notes :

Changements pour les **Intervenants de Parties**



SOMMAIRE

1. PROFILS	3
2. AUTHENTIFICATION PAR MAIL	3
3. CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU).....	8

1. Profils : Intervenant de Partie

Si vous utilisiez Opalexe avant le 29/05/2024, vous aviez la possibilité d'accéder à Opalexe via un certificat généré par l'expert en charge de l'expertise. **Ce certificat ne vous permet plus de vous connecter à Opalexe.**

Que vous soyez un intervenant de partie sur Opalexe avant le 29/05/2024 ou un nouvel intervenant, l'expert en charge de l'expertise doit vous générer un nouvel accès à la plateforme. Une fois les accès créés par l'expert, dont vous recevrez la notification et les détails par mail, vous pourrez à nouveau vous authentifier sur Opalexe comme décrit ci-après.

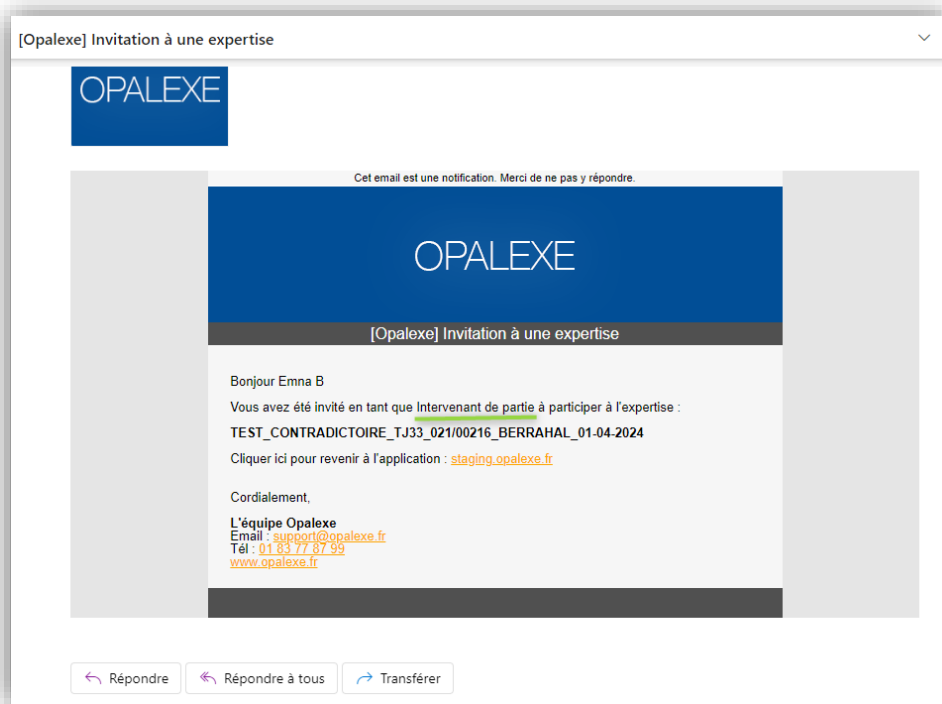
2. Authentification par Mail

Pour vous connecter à la plateforme OPALEXE, veuillez suivre ces étapes :

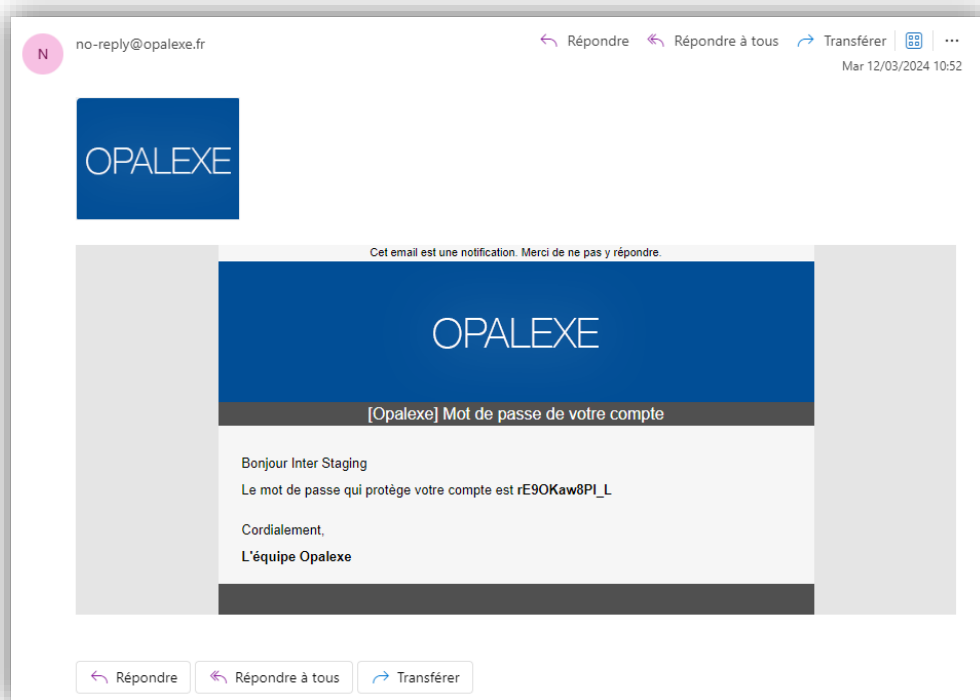
- Accédez à l'adresse suivante : <https://www.opalexe.fr>
- Sélectionnez le profil approprié parmi les options disponibles

The screenshot displays the Opalexe login interface. At the top, it reads 'Opalexe Procédure civile - Expertise judiciaire' and 'La solution de dématérialisation des échanges entre les intervenants'. The main question is 'Quel est votre profil d'utilisateur ?'. There are three radio button options: 1. 'Magistrat, Greffier, Expert, Co-Expert ou Sapiteur disposant d'un certificat sur support physique (carte ou clé usb)'. 2. 'Partie / Intervenant de Partie' with the subtext 'Authentification par email/mot de passe'. This option is highlighted with a green border. 3. 'Sapiteur' with the subtext 'Authentification par email/mot de passe'. Below the options is a blue 'Continuer' button. A green arrow points from the 'Partie / Intervenant de Partie' option towards the 'Continuer' button. At the bottom, there are logos for 'MINISTÈRE DE LA JUSTICE', 'C.N.C.E.J.', and 'LES AVOCATS'. A footer contains the text 'Une question ? 01 83 77 87 99 support@opalexe.fr'.

- En tant qu'intervenant de partie vous allez initialement recevoir deux mails lors de votre invitation à une expertise par un Expert :
 - L'un vous informant que vous avez été invité à participer à une expertise spécifique



- L'autre contient le mot de passe associé à votre compte mail



- Saisissez votre adresse mail et le mot de passe reçu par mail

Opalexe
Procédure civile - Expertise judiciaire
La solution de dématérialisation des échanges entre les intervenants

Partie / Intervenant de Partie
Saisissez vos informations d'authentification

Adresse email
1 staging_test@outlook.fr

Mot de passe [Mot de passe oublié ?](#)
2

Retour Continuer 3

MINISTÈRE DE LA JUSTICE C.N.C.E.J. LES AVOCATS

Une question ? 01 83 77 87 99 support@opalexe.fr

- Afin de renforcer la sécurité sur la plateforme Opalexe, un code de confirmation vous sera envoyé par mail

[Opalexe] Vérification du code temporaire

Jeu 09/05/2024 14:47

Cet email est une notification. Merci de ne pas y répondre.

[Opalexe] Code de confirmation d'accès

Bonjour,

Vous êtes sur le point de vous connecter à la plateforme Opalexe.
Ci-dessous, le code de confirmation à saisir pour vous connecter à la plateforme.

089111

Ce code expirera dans 10 minutes.

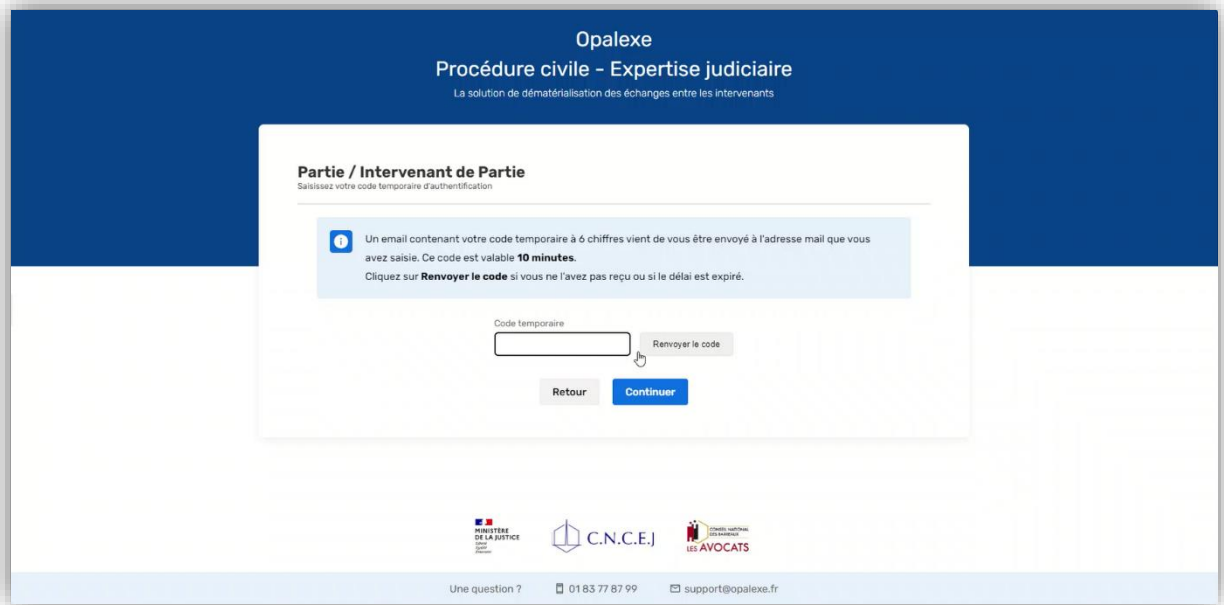
Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, vous pouvez ignorer ce message.

[staging.opalexe.fr] Accéder à Opalexe

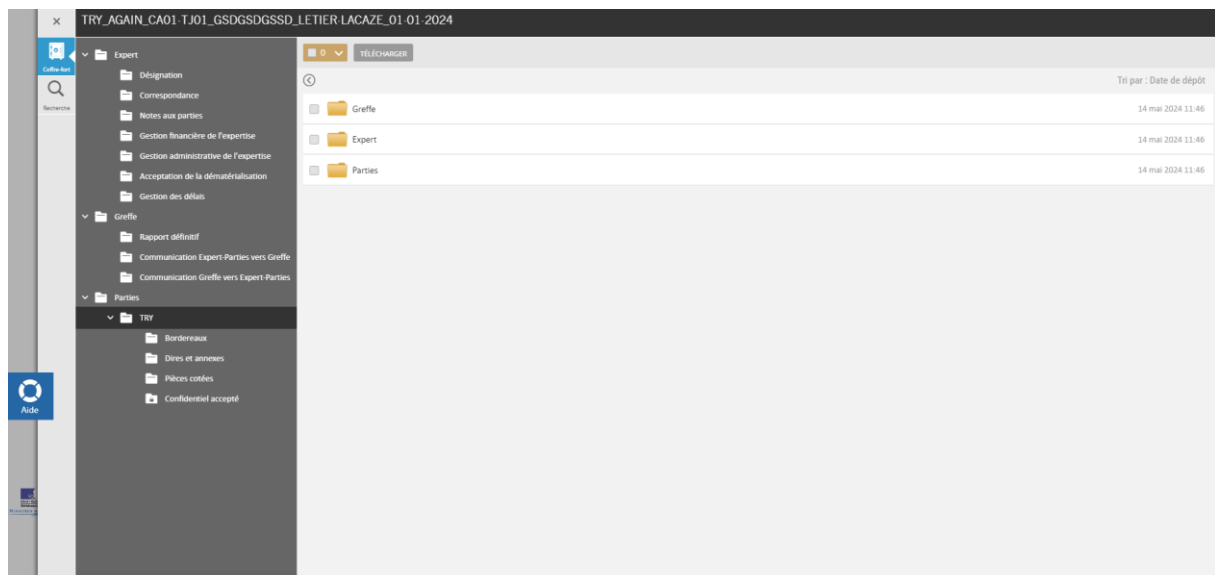
Cordialement.

L'équipe Opalexe
Email : support@opalexe.fr
Tél : [01 83 77 87 99](tel:0183778799)
www.opalexe.fr

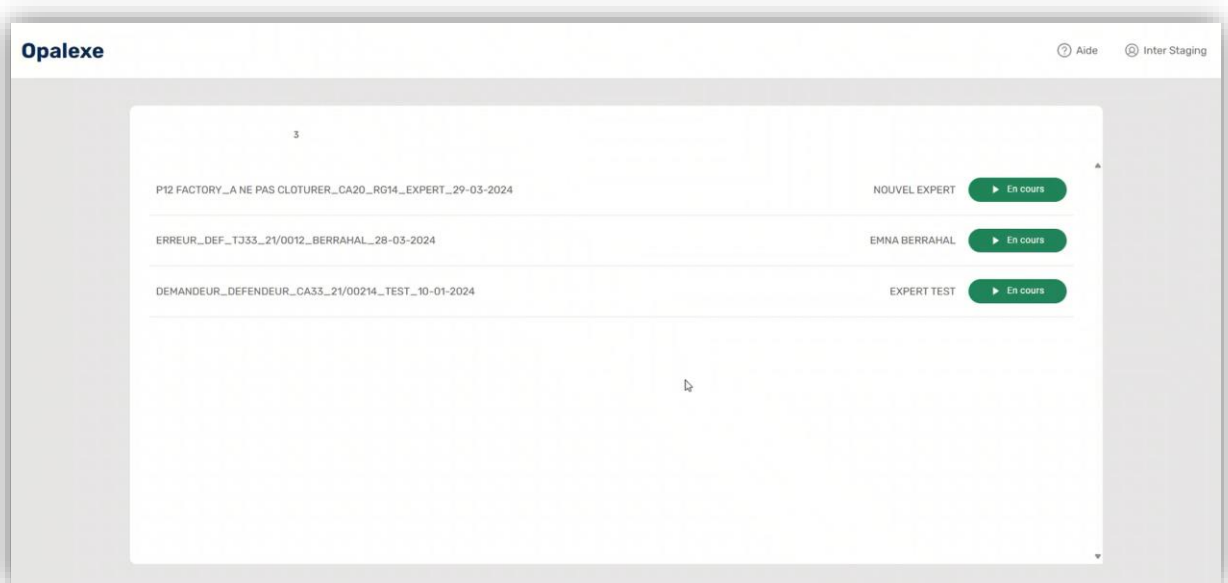
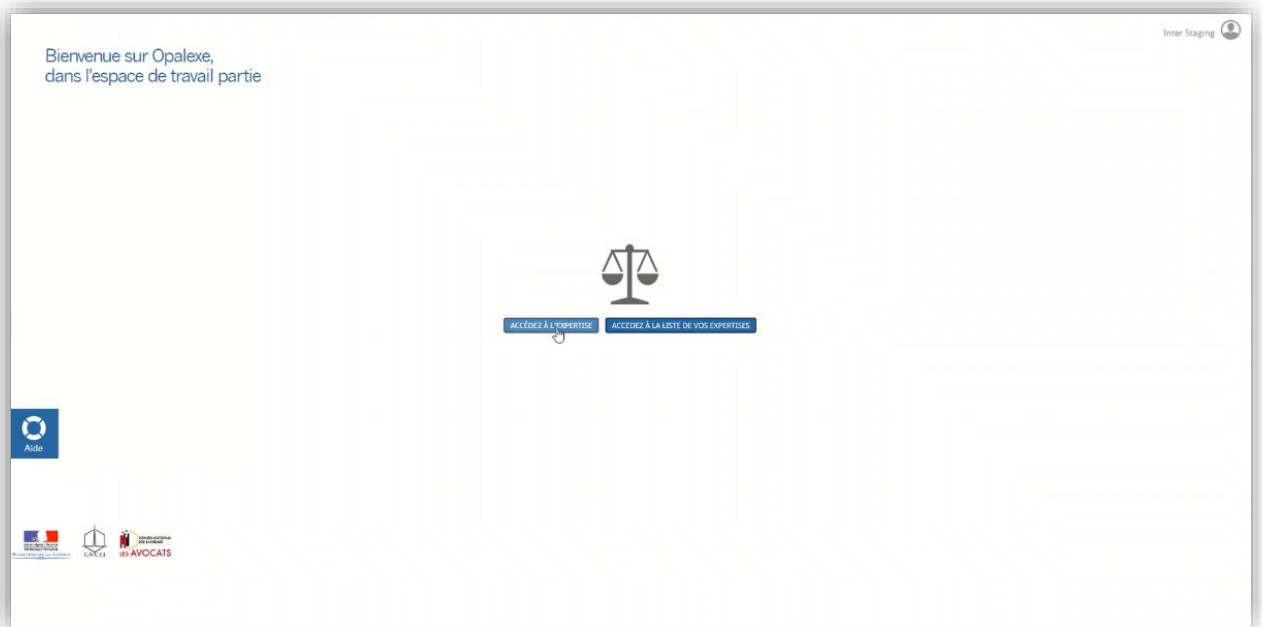
- Veuillez entrer votre code de confirmation



- Vous serez ensuite redirigé vers l'expertise à laquelle vous avez été invité



- Si vous êtes un intervenant multi-expertises, deux onglets apparaîtront une fois que vous aurez quitté l'expertise connectée (avec la croix (x) en haut à gauche de la page)
 - L'onglet "**Accéder à l'expertise**" vous redirigera vers l'expertise à laquelle vous avez été invité
 - L'onglet "**Accéder aux expertises**" vous redirigera vers toutes les expertises auxquelles vous participez



3. Conditions Générales d'utilisation (CGU)

- Si une mise à jour des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) est disponible ou si c'est votre première connexion à la plateforme OPALEXE, l'écran suivant apparaîtra. Vous pourrez alors télécharger les nouvelles CGU, les accepter et cliquer sur "Accepter et continuer"
- Une fois les CGU acceptées, vous serez redirigé(e) vers votre tableau de bord.

